

FICHE FORMATION

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE B1(V) – B2(V) – BR – BC – H0(V)

PUBLIC

Personnel Électricien :

- effectuant les interventions ou opérations d'ordre électriques,
- et/ou -assurant la direction effective des travaux électriques auxquels il peut ou non participer
- et/ou -effectuant tout ou partie de la consignation électrique d'un ouvrage
- et/ou -assurant les interventions de dépannage des installations électriques

PRÉREQUIS

18 ans minimum

Savoir lire, écrire et compter

Pas de contre-indications médicales

Avoir, dans le Domaine de Tension considéré sur les Ouvrages ou les Installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- identifier les équipements électriques dans leur Environnement,
- lire un schéma électrique et reconnaître les Matériels à partir de leurs symboles.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

Une formation prévue par mois de septembre à juin (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance de la Réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements Basse Tension

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (indice V).

Être habilitable par l'employeur.

FICHE FORMATION

PROGRAMME *Conforme à la Norme NF C 18-510 de Janvier 2012 : Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du Risque électrique*

Tronc Commun n°2 :

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Donner les noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur Domaine de Tension.
Citer les Zones d'Environnement et donner leurs limites.

Décrire le principe d'une Habilitation.
Donner la définition des symboles d'Habilitation : lire et exploiter le contenu d'un titre d'Habilitation.
Préciser les rôles de chacun : différencier les symboles d'Habilitation pour l'Opération à réaliser.

Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (Consignation, Mise hors-tension, Mise hors de Portée) et préciser le déroulement des Opérations de Vérification d'Absence de Tension (VAT).

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation : identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'Environnement.
Assurer la surveillance électrique de l'Opération.
Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Électrique
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un Environnement Électrique.

Module Électricien BT :

Citer les différents Travaux Hors-Tension avec ou sans Environnement Électrique (B1 – B2)
Citer les différentes Interventions BT Générales et les Interventions BT Élémentaires et les limites respectives de leur domaine. (BR)
Énoncer les fonctions des Matériels électriques BT et TBT. (B1 – B2 – BR – BC)

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Électrique et au Chargé de Travaux :

Identifier le Chargé d'Exploitation Électrique et échanger les informations nécessaires, (B2 – BR – BC)
Respecter les consignes et instructions données par le Chargé d'Exploitation Électrique (B2 – BR) ou par le Chargé de Consignation, (B2)
Identifier le Chargé de Travaux et échanger les informations nécessaires, (B1 – BC)
Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation (Attestation de Consignation en une Étape, Attestation de Consignation en 2 Étapes). (BC)
Rendre compte de son activité, (B1 – B2 – BR)

Identifier les différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des Travaux Hors Tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, ...). (B1 – B2)

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT. (BR)

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés. (BR)
Nommer les documents applicables dans le cadre des Interventions BT (Attestation de Consignation, Avis de Fin de Travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation d'accès, autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, ...):

Rédiger les documents applicables dans le cadre des Interventions BT, (B2 – BR)
Vérifier et compléter l'Attestation de Première Étape de Consignation. (B1 – B2)

FICHE FORMATION

Lister les mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT et énoncer les prescriptions d'exécution des Travaux :

Organiser, délimiter et signaler la Zone des Interventions BT, (B2 – BR)

Respecter et faire respecter les procédures d'Intervention BT pour une réalisation en sécurité. (B1 – B2 – BR)

Éliminer un risque de présence de tension dans la Zone de Voisinage Renforcé BT – zone 4 – (mise en place de Nappe Isolante, ...), (B1 – B2 – BR)

Respecter la Zone de Travail, (B1 – B2)

Effectuer des Travaux Hors-Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension, (B1 – B2)

Effectuer la deuxième étape de consignation, (B1 – B2)

Décrire les opérations de Consignation et les documents associés :

Réaliser les opérations de Consignation en une Étape et la Consignation en deux Étapes sur différents types de Matériels, (BR – BC)

Identifier les Zones d'Environnement dans lesquelles il peut intervenir (Domaine de Tension, Zone d'Environnement, locaux réservés, ...), (BR)

Effectuer une opération de dépannage, (BR)

Effectuer une Opération de Mesurage et Essai, (BR)

Réaliser les opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension, (BR)

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée. (B1 – B2 – BR – BC)

Manipulations Pratiques

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

Séquences Pratiques :

-Formation Inter-entreprises : activités réalisées en atelier sur des maquettes didactiques ou des installations réelles

-Formation Intra-entreprise : activités réalisées sur les installations de l'Entreprise d'accueil

MODALITÉ D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation le candidat passe :

-une évaluation théorique : Questionnaire à Choix Multiples

et -une évaluation pratique : Mise en situation

VALIDATION

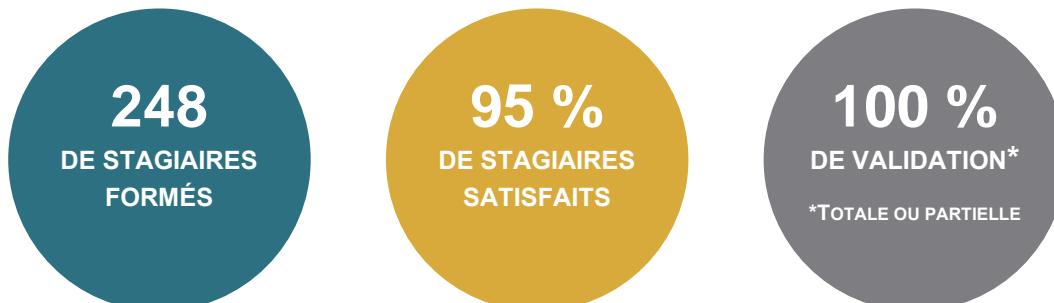
Envoi d'un **avis après formation** et d'une **attestation de formation**

(Validité préconisée : 3 ans)

Ces documents permettent à l'entreprise de délivrer l'Habilitation Électrique au salarié

FICHE FORMATION

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2022-2023



DÉBOUCHÉS

Électricien, technicien, chef d'équipe, responsable de consignation, ...

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 12 stagiaires maximum

DURÉE

Formation Initiale : 21 heures

Formation Recyclage : 10 heures 30 minutes

LIEU

Inter/Intra-entreprises sur le site de l'Institut ou Intra-entreprise sur le site de l'entreprise

TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA)

435 € par stagiaire pour une formation Initiale sur le site de l'Institut Nicolas Barré

Le tarif proposé sera indiqué sur le devis

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

-du lundi au vendredi

-de 8h30 à 17h